



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## RSA

Question écrite n° 85839

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives sur le revenu de solidarité active. Il lui demande le montant global des sommes versées au titre de ce revenu au cours de l'exercice budgétaire précédent.

### Texte de la réponse

Au cours de l'exercice précédent (2009), les sommes versées au titre du RMI et du revenu de solidarité active (RSA) se répartissent de la façon suivante ; essentiellement concentrées sur les cinq premiers mois de 2009 en raison de la mise en oeuvre du RSA au 1er juin 2009, les dépenses liées au RMI en 2009 se sont élevées à 3 011 MEUR pour tous les régimes (comprenant les dépenses d'intéressement évaluées à 195 MEUR). Ces dépenses n'incluent pas la prime exceptionnelle de fin d'année, la prime de retour à l'emploi (prime de 1 000 EUR), ni l'activation des contrats aidés (ci-rma et contrat d'avenir). Du mois de juin 2009 au mois de décembre 2009 les dépenses liées au versement du RSA « socle » (ex-RMI) ont atteint 2 997,6 MEUR, et celles du RSA « socle » majoré (ex-RMI-API) se sont élevées à 595,6 MEUR. Enfin, les dépenses liées au RSA « activité » ont atteint sur cette même période 624,3 MEUR.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85839

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Jeunesse et solidarités actives

**Ministère attributaire :** Jeunesse et solidarités actives

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2010, page 8463

**Réponse publiée le :** 23 novembre 2010, page 12934